

Forfait mobile Le Maxi 5G

Disponible sur www.coriolis.com et en boutiques

coriolis
simple & proche

16 rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris
Service Client : TSA 21986 - 92894 Nanterre Cedex
Téléphone : 901 depuis un mobile Coriolis*, 0969 32 10 40** depuis un fixe
Espace Client : www.coriolis.com, rubrique Mon espace Client
Service Client Sourdligne : <https://coriolis.sourdligne.com>

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL

Date : 31/10/2024

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE***. Il permet de comparer les offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipement

Offre réservée aux abonnés particuliers (en cas de portabilité entrante, ne pas avoir été abonné Coriolis au cours des 45 jours précédents) résidant en France métropolitaine ou justifiant de liens stables impliquant une présence fréquente et significative en France métropolitaine souscrivant sur www.coriolis.com ou en boutique Coriolis selon disponibilité commerciale.

FORFAIT AVEC ENGAGEMENT 24 MOIS	
INCLUS DANS LE FORFAIT :	
En France métropolitaine	
Internet Mobile	250 Go Débit réduit au-delà
Appels vers la France métropolitaine	Illimités
Appels vers les fixes et les mobiles de l'UE / DOM	Illimités
SMS/MMS vers la France métropolitaine	Illimités
SMS/MMS vers l'UE / DOM-COM	Illimités
5G	Incluse
Depuis UE, DOM-COM	
Internet Mobile	40 Go 0,00186€/TTC au-delà
Appels	Illimités vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, de l'UE et des DOM
SMS/MMS	Illimités vers les mobiles de France métropolitaine, de l'UE et des DOM

Usages en France métropolitaine et en UE/DOM-COM : les communications illimitées sont soumises à un usage raisonnable défini dans le guide tarifaire.

Spécificités des forfaits avec engagement Coriolis :

Ils permettent de bénéficier d'un téléphone mobile à prix avantageux.

Débit du service Internet et voies de recours

Ce forfait mobile est disponible sur le réseau de Coriolis Télécom (SFR) GSM/GPRS/EDGE/3G/3G+/4G/4G+/5G, sous réserve de disposer d'un mobile compatible et d'être dans une zone couverte par le réseau (avec le cas échéant, un forfait compatible 5G et l'option 5G activée). Réseau 5G en cours de déploiement.

Les débits affichés dépendent des zones de configuration réseau. Détails de couverture sur www.coriolis.com.

Technologie (accessible dans les villes déployées)	Débit maximum théorique en réception SFR	Débit maximum théorique en émission SFR
3G/3G+	Jusqu'à 42 Mb/s	Jusqu'à 5,88 Mb/s
4G/4G+	Jusqu'à 200 Mb/s	Jusqu'à 50 Mb/s
5G	Jusqu'à 1 Gb/s	Jusqu'à 1 Gb/s

* Appel décompté de votre forfait, 1ère minute non décomptée.

** Prix d'un appel local depuis un fixe en France Métropolitaine.

***Article 102, paragraphe 3, de la directive UE 2018/1972 du parlement européen et du conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L321du 17.12.2018, page 36)

En cas de réclamation, vous pouvez effectuer une demande auprès du Service Clients puis auprès du Service Consommateurs, et enfin auprès du Médiateur des communications électroniques.

Prix

Forfait Le Maxi 5G avec engagement
Gamme web et boutiques – Nouveau client
19,99€ TTC / mois

Tarifs hors promotions en cours. Hors coût du service des numéros spéciaux, SMS et MMS surtaxés.

Les informations sur les tarifs afférents aux communications hors forfait ou au-delà du forfait, aux tarifs internationaux ainsi qu'aux services supplémentaires qui ne sont pas inclus dans le prix mensuel de l'abonnement, sont mis à disposition séparément dans le guide tarifaire en vigueur.

Frais d'activation

10€ de frais d'activation de la carte SIM. Tarif hors promotion en cours.

Conditions d'éligibilité à la remise multilignes :

Sous réserve de :

- détenir simultanément au moins deux forfaits mobiles Coriolis, chacun à un prix supérieur à 10€ TTC/mois, ou un forfait supérieur à 10€ TTC/mois et une box SFR ou Coriolis
- au sein du même foyer (même nom, même adresse de facturation, adresse d'installation de la box identique à l'adresse de facturation mobile et même IBAN).

Une remise mensuelle de 2€ s'appliquera sur chacun des forfaits mobiles (jusqu'à 6 abonnements) et sur l'offre Box.

La remise est cumulable avec les promotions en cours mais n'est pas cumulable avec les remises fidélité pouvant être appliquées dans le cadre du programme de fidélité Coriolis.

Pour bénéficier de cette remise, il suffit de demander le rattachement des lignes lors de la souscription en boutique ou en contactant le service client Coriolis.

Durée, renouvellement et résiliation

Durée

Disponible avec engagement 24 mois et subvention de mobile

Une fois la période d'engagement terminée, tous les forfaits se poursuivent pour une durée indéterminée si l'abonné ne souscrit pas une nouvelle période minimum d'engagement, notamment dans le cadre du programme de fidélité.

Résiliation

L'abonné peut mettre fin au contrat d'abonnement par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Service Clients, en ligne depuis son Espace Client, ou en faisant une demande de portabilité à un autre opérateur auprès duquel il souscrit un nouveau contrat. La résiliation prend effet 10 jours après la réception de la demande (3 jours en cas de portabilité). Entre la demande de résiliation et sa prise d'effet, le Client reste redevable des redevances mensuelles dues au titre du contrat ainsi que des communications passées et des options souscrites.

Sauf invocation d'un motif légitime de résiliation :

- Lorsque le contrat prévoit une durée minimale d'engagement de 12 mois, l'abonné qui résilie le contrat avant la fin de cette période devra payer l'intégralité des redevances restant à courir jusqu'au terme de la période,
- Lorsque le Contrat prévoit une durée minimale d'engagement de 24 mois, l'abonné a la possibilité de résilier le contrat à compter du 13e mois sans avoir à s'acquitter des mensualités restant dues au titre de la durée minimum d'engagement. Cependant, lorsque le contrat prévoit une durée minimale d'engagement de 24 mois qui permet de bénéficier d'un terminal subventionné, l'abonné qui résilie le contrat à compter du 13e mois d'engagement devra s'acquitter de 20% des redevances restant dues jusqu'au terme de l'engagement.

Par ailleurs, en cas d'écart significatif, permanent ou fréquent, entre les performances réelles du service (autre que le service d'accès à internet) et les performances mentionnées dans le contrat, l'abonné dispose de la faculté de résilier son abonnement sans aucun frais. Une indemnité portant sur le terminal subventionné acquis lors de la souscription pourra être facturée à l'Abonné conformément à l'article L224-34 du code de la consommation.

Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

Coriolis met à disposition avec son partenaire Sourdligne, un service client adapté aux personnes sourdes et malentendantes. Les conseillers répondent en LSF (langue des signes française) par webcam et par chat du lundi au vendredi de 9h à 18h.



<https://coriolis.sourdligne.com/>

Autres informations utiles

Coriolis télécom vous accompagne :

- **En boutique** : trouvez le magasin le plus proche : <http://www.coriolis.com/magasins/>
- **Par téléphone** : 09 69 32 94 77 (service gratuit + prix d'un appel depuis un fixe en France métropolitaine. Le Service client est à votre service du lundi au vendredi de 9h à 18h.
- **Par chat** : accessible dans l'Espace client

Pour en savoir plus, rendez-vous dans **la rubrique Contact de notre site** : <https://www.coriolis.com/contact/>

Retrouvez toutes les réponses à vos questions dans **la rubrique FAQ** : <https://assistance.coriolis.com/>